



JUILLET 2022

Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire

• Le Mot du Maire	
• Comptes rendus des Conseils Municipaux	P. 3
• Vie de la commune	P. 12
• État civil	P. 14
La vie associative (Écrits des associations)	P. 15
• Infos pratiques	P. 22
• Informations diverses	P. 23

Mosnacaises, Mosnacais,

En ce début d'été et avec ce fort dérèglement climatique très perturbant pour les travaux en cours et les récoltes futures, la vie continue et le travail du conseil municipal aussi.

C'est la raison pour laquelle l'équipe de Mosnac Infos prépare le numéro 53 avec ardeur et courage.

Je suis heureux de leur travail et espère que ce bulletin apportera un maximum de réponses à vos questions.

Je tenais à vous faire part de nombreux gestes d'incivilité (vol de plants de haies fraîchement plantées, vol de barrières de sécurité devant l'école, vol de matériel communal, dégradation de l'aire de jeux, problème de voisinage récurrent, manque d'entretien des haies, arbres et jardins de la part des propriétaires).

Apprenons à vivre ensemble en bonne harmonie ! Un peu de sérénité dans ce monde en guerre pourrait rendre la vie de chacun plus sereine.

Un gros chantier pour le conseil municipal est de mettre en conformité tous les points de collecte d'ordures ménagères.

Autre action d'envergure, la mise en place des documents d'urbanisme (SCOT, PLU), tâches ardues et fastidieuses (environ une réunion tous les deux mois avec Mr Largeau).

Malgré tous ces soucis, je constate une réelle envie de nombreux administrés de faire vivre Mosnac (conseil municipal, associations et autres bénévoles). Je les encourage vivement et les félicite pour leur engagement.

Ce sont tous ces gestes qui me font croire en l'avenir et m'encourage à poursuivre mon engagement électif.

A tous, je souhaite de bonnes vacances et adresse mes vœux de bonne santé aux plus faibles.

Mosnac'ment vôtre,
Didier GERVREAU

Responsable de la publication :

GERVREAU Didier

Rédaction et mise en page :

TALANDIER Virginia,
LAURET Véronique
FONTENAUD Jessica

Imprimé par SEDI Equipement

Conseil Municipal du 20 décembre 2021

Présents : Mesdames Julie KAHN, Nadine JEANNEAUD, Virginia TALANDIER et Véronique LAURET.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUÉ, Nicolas DELPEUT, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Absent excusé : Monsieur Geoffrey VIAUD.

Madame Kahn Julie a été élue secrétaire.

1. **Approbation de la Décision Modificative sur les salaires:** 10 voix pour, 0 voix contre.
2. **Approbation de la demande de subvention pour l'aire de jeux :** 10 voix pour, 0 voix contre.
3. **Approbation de la délibération du syndicat départemental de la voirie :** 10 voix pour, 0 voix contre.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 21 janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance.

Conseil Municipal du 21 janvier 2022

Présents : Mesdames Nadine JEANNEAUD, Virginia TALANDIER et Véronique LAURET.
Et Messieurs Didier GERVREAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUÉ, Nicolas DELPEUT, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Absente excusée : Madame Julie KAHN.

Monsieur Christian Largeau a été élu secrétaire.

1. **Approbation des Comptes rendus des réunions du conseil municipal du 18 novembre et 20 décembre 2021**
2. **Mise à jour de la liste des délégués, syndicats et commissions :**

Mr le Maire annonce la démission de Mr Viaud Geoffrey depuis le 10 janvier 2022. Le conseil sera donc constitué de 10 membres. Il faut mettre à jour la liste des délégués, syndicats et commissions :

- Commission de l'urbanisme, travaux, appels d'offres : remplacement non indispensable.
- Commission des chemins : remplacé par Mr Raud
- Commission de secours : remplacé par Mr Largeau
- Syndicat SIVOM – CEG : (nouveau syndicat suite à la fusion) : titulaires Gervreau Didier et Largeau Christian, suppléants Kahn Julie et Delpeut Nicolas
- Syndicat SIEMFLA : Remplacé par Mr Gaillard
- Fredon : remplacé par Mr Gervreau

3. Offre téléphonie :

Les études concernant les nouvelles offres de téléphonie pour la mise aux normes sont en cours mais le conseil attend d'autres offres concurrentes.

4. Intégration du FCTVA du syndicat de voirie au budget

5. Réflexion sur Débat d'Orientation Budgétaire

- Travaux de voirie : chez Drouillard, chez Patron, chez Perroteau et route de la Laigne à la Chaussée. Total : environ 98 000€ TTC (voir devis).
- Point à temps : même budget que les années précédentes.
- Aménagement parking salle des fêtes.
- Aménagement de la salle du conseil/ mariage : changer les fenêtres.
- Outillage de l'atelier municipal : 3 en 1 électrique ou thermique à déterminer.

6. Comptes rendus des commissions

- Communauté des Communes Haute Saintonge : Didier Gervreau
- Syndicat rivière : Didier Gervreau
- SIVU : Didier Gervreau / Julie Kahn
- ATEL : Didier Gervreau
- SCOT : Didier Gervreau / Christian Largeau

7. Question diverse :

Subvention à l'école de la MFR de Richemont, pour un élève : 9 voix pour, 0 voix contre.

La prochaine réunion aura lieu le Jeudi 3 mars 2022 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance.

Conseil Municipal du 3 mars 2022

Présents : Mesdames Nadine JEANNEAUD, Virginia TALANDIER, et Julie KAHN.
Et Messieurs Didier GERVREAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUÉ, Nicolas DELPEUT, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Absente excusée : Madame Véronique LAURET.

Madame Julie KAHN a été élue secrétaire.

1. **Approbation du Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 janvier 2022**

2. **Débat d'Orientation Budgétaire :**

Investissements reportés :

- Aménagement du devant de la mairie (40 000€)
- Aire de jeu (15 000€)
- Photocopieur (5 000€)

Investissements 2022 :

- Le 3 en 1 multifonction à batterie (taille haie, élagueuse et débroussailleuse) 2 200€
- Travaux de voirie par la SOPOTP :
 - Chemin chez Patron : 36 000€
 - Route de chez Patron : 11 000€
 - Chez Drouillard : 30 000€
 - Route de la Laigne : 23 000€
- Plantation de la haie du terrain de tennis : 1 200€
- Renouvellement de l'équipement informatique avec l'entreprise Soluris: 2 000€
- SDEER : Tranche 1 Coudinier : 22 600€ éclairage public + 37 000€ Orange
Tranche 2 chez Grelaud : 25 000€ éclairage + 40 000€ Orange

Recettes d'investissements

- Défenses incendie : 23 000€ DETR + 7900€ département
- Salle des fêtes : 69 277€ DETR + 40 000€ Département
- Voirie (à voir)
- Porte et fenêtres de la mairie en vue d'une économie d'énergie : voir pour une demande d'aide.

3. **Attribution des subventions aux associations :**

4. **Comptes rendus des commissions**

- Syndicat des rivières : Didier Gervreau
- AG FNATH : Virginia Talandier
- AG Mosnac Animations : Nadine Jeanneaud
- SIVOS : Julie Kahn

5. Questions diverses :

- SACEM : participation annuelle de la commune afin de couvrir toutes les manifestations organisées, également par nos associations.
- Compte rendu de l'Inspection Académique pour l'école : retour favorable.
- Haute Saintonge : patrimoine.
- Haute Saintonge propre le 26 mars 2022.
- Révision du PLU : à envisager dans un délai de 3 ans.
- Balayeuse 3 000€ : se rapprocher de la commune de Clion.
- Panneaux routiers à changer dans la commune : le prévoir au budget (environ 2 000€)

6. Organisation du bureau des élections présidentielles:

10/04 : 8h-13h30 : Julie Kahn, Jean Baptiste Raud et Nicolas Delpeut

13h30-19h : Christian Largeau, Nadine Jeanneaud, Julie Kahn

24/04 8h-13h30 : Virginia Talandier, Didier Gervreau, Frédéric Dugué

13h30-19h : Thierry Gaillard, Nadine Jeanneaud, Véronique Lauret

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 1 avril 2022 à 18h, pour le vote du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance à 22h15.



Cérémonie du 19 mars 2021 - Cessez le feu en Algérie



Opération Saintonge Propre du 26 mars 2022

Conseil Municipal du 1er avril 2022

Présents : Mesdames KAHN, LAURET et TALANDIER.

Messieurs DUGUÉ, GAILLARD, GERVREAU, DELPEUT et LARGEAU.

Absents excusés :

Madame JEANNEAUD a donné pouvoir à Mr DUGUÉ.

Monsieur RAUD a donné pouvoir à Mr DELPEUT.

Mme KAHN Julie a été élue secrétaire.

1. Vote du Compte Administratif 2021 et du Budget Primitif 2022

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Compte Administratif 2021 et le Budget Primitif 2022.

Commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	98 580,00		136 790,00	136 790,00	136 790,00
012	Charges de personnel et frais assimilé	92 050,00		101 250,00	101 250,00	101 250,00
014	Atténuations de produits	31 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
65	Autres charges de gestion courante	103 200,00		114 250,00	114 250,00	114 250,00
Total des dépenses de gestion courante		324 830,00	0,00	384 290,00	384 290,00	384 290,00
66	Charges financières	500,00		500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	277 426,91		279 666,79	279 666,79	279 666,79
68	Dotations provisions semi-budgétaires	80,00		100,00	100,00	100,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		602 836,91	0,00	664 556,79	664 556,79	664 556,79
023	Virement à la section d'investissement	286 484,00		189 906,87	189 906,87	189 906,87
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	1 591,00		1 591,00	1 591,00	1 591,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		288 075,00	0,00	191 497,87	191 497,87	191 497,87
TOTAL		890 911,91	0,00	856 054,66	856 054,66	856 054,66

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	856 054,66
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges			6 100,00	6 100,00	6 100,00
70	Produits des services, domaine et vent	30 200,00		25 700,00	25 700,00	25 700,00
73	Impôts et taxes	213 000,00		234 000,00	234 000,00	234 000,00
74	Dotations, subventions et participations	121 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
Total des recettes de gestion courante		388 200,00	0,00	412 800,00	412 800,00	412 800,00
76	Produits financiers	30,00		30,00	30,00	30,00
77	Produits exceptionnels			33 000,00	33 000,00	33 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		388 230,00	0,00	445 830,00	445 830,00	445 830,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		388 230,00	0,00	445 830,00	445 830,00	445 830,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	410 224,66
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	856 054,66
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	191 497,87
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			77 000,00	77 000,00	77 000,00
	Total des opérations d'équipement	500 000,00	116 142,89	118 100,00	118 100,00	234 242,89
Total des dépenses d'équipement		500 000,00	116 142,89	195 100,00	195 100,00	311 242,89
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	34 811,00		34 099,57	34 099,57	34 099,57
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des dépenses financières		41 811,00	0,00	41 099,57	41 099,57	41 099,57
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		541 811,00	116 142,89	236 199,57	236 199,57	352 342,46
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	27 907,74		47 600,00	47 600,00	47 600,00
Total des dépenses d'ordre d'invest.		27 907,74	0,00	47 600,00	47 600,00	47 600,00
TOTAL		569 718,74	116 142,89	283 799,57	283 799,57	399 942,46

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	258 782,29
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	658 724,75

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	147 000,00	100 000,00	37 224,00	37 224,00	137 224,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	80 000,00				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		227 000,00	100 000,00	37 224,00	37 224,00	137 224,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	20 000,00		5 916,70	5 916,70	5 916,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	123 170,97		274 925,18	274 925,18	274 925,18
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 561,00		1 561,00	1 561,00	1 561,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		144 731,97	0,00	282 402,88	282 402,88	282 402,88
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		371 731,97	100 000,00	319 626,88	319 626,88	419 626,88
021	Virement de la section de fonctionnement	286 484,00		189 906,87	189 906,87	189 906,87
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 591,00		1 591,00	1 591,00	1 591,00
041	Opérations patrimoniales	27 907,74		47 600,00	47 600,00	47 600,00
Total des recettes d'ordre d'invest.		315 982,74	0,00	239 097,87	239 097,87	239 097,87
TOTAL		687 714,71	100 000,00	558 724,75	558 724,75	658 724,75

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	658 724,75

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	191 497,87
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

Camping

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 200,00		5 250,00	5 250,00	5 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilé	10 500,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses de gestion des services		15 700,00	0,00	15 750,00	15 750,00	15 750,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles			100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 700,00	0,00	15 850,00	15 850,00	15 850,00
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp.					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		15 700,00	0,00	15 850,00	15 850,00	15 850,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 850,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	13 064,91		9 368,94	9 368,94	9 368,94
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	600,00		600,00	600,00	600,00
Total des recettes de gestion des services		13 664,91	0,00	9 968,94	9 968,94	9 968,94
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total des recettes réelles d'exploitation		13 664,91	0,00	9 968,94	9 968,94	9 968,94
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		13 664,91	0,00	9 968,94	9 968,94	9 968,94

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 881,06
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 850,00
---	------------------

2. Vote des taux d'imposition pour l'année 2022

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de voter les taux des trois taxes pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention de voter les mêmes taux d'imposition pour l'année 2022. Pour rappel:

- Taxe foncière bâti: 15,59 % part communale, 21,50% part départementale, soit au total 37.09 %.
- Taxe foncière non bâti: 44.47 %.
- CFE: 21.94 %

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance.

Présents : Mesdames KAHN, LAURET et TALANDIER.
Messieurs GAILLARD, GERVREAU, RAUD et LARGEAU.

Absents excusés :

Monsieur DUGUÉ.

Madame JEANNEAUD a donné pouvoir à Mr GERVREAU Didier.

Mr DELPEUT a donné pouvoir à Mr LARGEAU Christian.

Mme KAHN Julie a été élue secrétaire.

1. Approbation des comptes rendus des réunions du conseil municipal du 3 mars et du 1 avril

2. Révision du PLU

En réflexion, décision à prendre plus tard.

3. FCTVA syndicat de la voirie : imputation au compte 2151 (DM)

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité

4. Contrat PEC

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour renouveler le contrat de l'agent pour 6 mois.

5. Objectif SCOT

L'Atlas des Enjeux sera à compléter.

6. Fibre optique

Installation d'une armoire de rue pour la fibre optique (rue de la Seugne parking de l'école).

7. Organisation du bureau des élections législatives

Dimanche 12/06 : Matin : Julie Kahn, Léane Dartois, Thierry Gaillard
Après-midi : Nelly Grellard, Christian Largeau, Véronique Lauret

Dimanche 19/06 : Matin : Virginia Talandier, Frédéric Dugué, Jean Baptiste Raud
Après-midi : Nicolas Delpeut, Didier Gervreau, Thierry Gaillard

8. Comptes rendus des commissions

- SIVOS : Julie Kahn
- Commission petite enfance : Didier Gervreau
- Seminaire Urbanisme : Christian Largeau et Didier Gervreau
- AG ATEL : Didier Gervreau
- CCHS (la DECI) : Didier Gervreau
- Symbas : Didier Gervreau
- AG don du sang : Didier Gervreau
- SMIELFA : Thierry Gaillard
- CCHS (budget) Didier Gervreau
- SIVU : Didier Gervreau
- Conseil école : Julie Kahn
- Gendarmerie : Didier Gervreau
- CEG : Christian Largeau / Didier Gervreau
- Fredon : Thierry Gaillard
- Banque alimentaire : Virginia Talandier

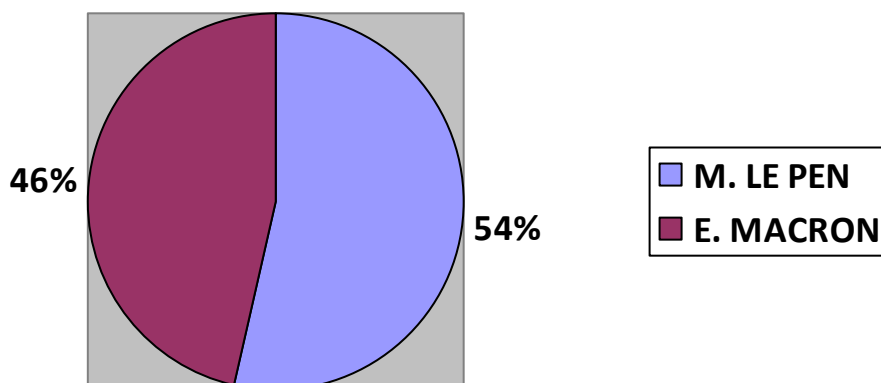
9. Questions diverses :

- Annuaire des entreprises
- Valorisation des déchets
- Fomroche : luminaires solaires
- ARS : subvention possible pour des capteurs de CO2 dans les écoles

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance à 22h45.

Résultats des élections présidentielles

Inscrits : 409	Exprimés : 280
Votants : 305	Blancs : 19
Participation : 74.57%	Nuls : 6
E. MACRON	Voix : 130 soit 46.43%
M. LE PEN	Voix : 150 soit 53.57%



Vie de la commune

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre commune, vous avez des idées novatrices ?

A l'initiative de Julie Kahn 3ème adjointe au maire et Véronique Lauret conseillère, nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 30 septembre, à 20H30 à la salle des fêtes de Mosnac** pour échanger et recueillir vos propositions.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été.
Cordialement

L'équipe municipale

Aire de jeux

Le 19 mars 2022 a été inaugurée l'aire de jeux, financée par la commune à hauteur de 15 000 €. Situé proche du terrain de tennis et du terrain de pétanque, c'est le lieu idéal pour se retrouver en famille.



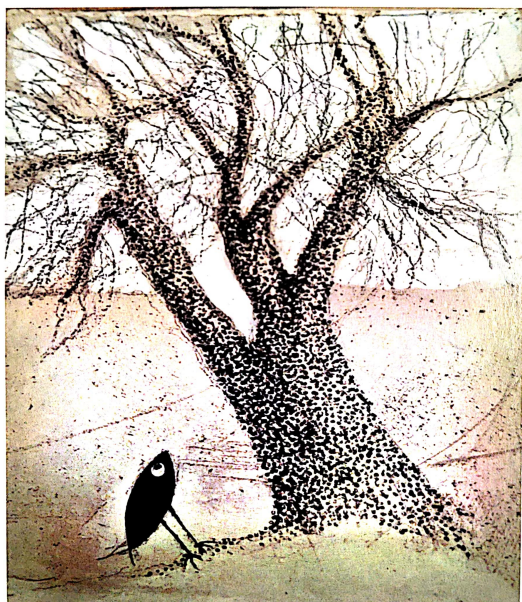
Exposition au château de Favières



château de
Favières

CHÂTEAU DE FAVIÈRES
Atelier Catherine Mathieu

Céramiques
Expositions



© Catherine Mathieu

Programmation printemps/été 2022

LA BOUTIQUE

Céramiques et objets pour la maison

Le Miel de Favières

Ouvert tous les week-ends 15h - 18h
À partir du 16 avril

L'EXPOSITION D'ÉTÉ

"LES JARDINS IMAGINAIRES"

Peintures, sculptures, parcours forestiers

Bernard DEVISME

Catherine MATHIEU

Bernadette TRAQUET

Du 3 juin au 28 août

Du mercredi au dimanche inclus
15h - 18h30

Participation aux journées du patrimoine
les 17 et 18 septembre 2022

Château de FAVIÈRES
23, rue de Favières - 17240 MOSNAC
www.chateaufavieres.com
Téléphone : 06 72 94 89 36

Camping municipal

Notre commune dispose d'un camping au bord de La Seugne, arboré et calme, qui offre 30 emplacements ombragés.

Il est équipé de douches, d'éviers, d'une machine à laver, de barbecues, et d'un terrain de pétanque.

Une salle climatisée avec téléviseur et une cuisine aménagée sont à disposition des campeurs mais aussi des administrés en cas de forte chaleur.



Vous recevez de la famille, des amis... votre capacité d'hébergement est insuffisante, le camping peut être une solution.

Tarifs journaliers:

➤ **Campeur**

- adulte : 3€
- de 12 ans : 2€
- de 2 ans: gratuit

➤ **Emplacement : 4€00**

➤ **Branchement électrique : 4€00**

➤ **Taxe de séjour : 0,22€ par personne et par nuitée.**

➤ **Visiteur : gratuit**

➤ **Animaux : gratuit**



Etat civil

Dans le cadre du **Règlement Général sur la Protection des Données**, il est nécessaire d'avoir le consentement des personnes dont le nom est publié dans la rubrique Etat Civil.

Sans cet accord, nous ne pouvons les nommer.

NAISSANCES



ZELTNER Alba, née le 1 février 2022

NOIRE Gabriel, né le 13 février 2022



DECES

TAPHANEL Gabrielle, 99 ans, le 17/01/2022, la Métairie

FEUGNET Christophe, 55 ans, le 3/02/2022, les Grands Champs

PLAIZE née MOTTAY Annette, 76 ans, le 20/02/2022, la Chaussée

RENOUX née BOULESTEIX Ida, 66ans, le 19/04/ 2022, le Petit Logis

MOSNAC EN QUELQUES CHIFFRES



<u>Année</u>	<u>1856</u>	<u>2019</u>
Total population	723 habitants	476 habitants
Hommes	348	227
Femmes	375	249
Nombre de naissances	49	7
Nombre de mariages	16	2
Nombre de décès	49	7

Sources : Pour l'année 1956, cahier manuscrit remis à la commune par Geneviève et Jacqueline Cogulet.

Pour l'année 2019, chiffres du recensement site internet INSEE.

MOSNAC ANIMATIONS

L'année 2022 a été encore difficile pour notre Association, nous nous sommes réunis le 30 janvier 2022 pour notre Assemblée Générale, en présence de Madame Nadine JEANNEAUD, conseillère. La réunion s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse.

Composition du nouveau bureau :

Mme Chantal LEFRANC : Présidente/Secrétaire

Mme Annie BOUYER : Vice-Présidente

Mr Franck BUOL : Vice-Président

Mme Christiane DALLET : Secrétaire Adjointe

Mme Catherine MERLEAU : Trésorière

Mr Fabrice CLEMENT : Trésorier Adjoint

Nous avons dû annuler le repas de la ST. VALENTIN du 19 février, faute de participants.

Les fêtes de Pâques du 15 au 18 avril se sont passées dans une atmosphère conviviale, le public était ravi d'être de retour après cette longue absence, le soleil était aussi au rendez-vous. Le vendredi, l'inauguration a marqué le début des festivités.

Le samedi, parents et enfants sont venus s'amuser sur les manèges, et profiter des diverses attractions.

Le dimanche, jour de brocante, de nombreuses personnes se sont déplacées pour chiner, et se divertir à la fête foraine.

Durant toute cette journée les majorettes ont assuré l'animation, et Dédé le maquilleur était là pour grimer les enfants.

Le soir, un joli feu d'artifice fût tiré accompagné par nos majorettes, suivi du traditionnel bal populaire.

Le lundi, pour clore cette fête, une exposition de voitures anciennes a attiré un grand nombre de visiteurs.



Samedi 21 mai, pour la première fois, nous avons organisé un concours de tarot, les joueurs étaient présents et motivés.

PROCHAINES MANIFESTATIONS à MOSNAC.

Brocante : Lundi 15 août de 7H à 18H, parking de la salle des fêtes.

Lotos : Vendredi 26 août, samedi 27 août et mardi 30 août à 18H45. Ils se dérouleront au CHAPITEAU à SAINT-HILAIRE du BOIS.

Fêtes Médiévales et brocante : Samedi 10 et Dimanche 11 septembre, au camping de MOSNAC,.

Concours de Belote : Samedi 22 octobre à 14H30, ouverture des portes à 13H30, sans réservation, salle des fêtes de MOSNAC.

Soirée Disco et Beaujolais : Samedi 19 Novembre à 20H, avec réservation, salle des fêtes de MOSNAC.

Marché de Noël : Dimanche 11 Décembre, 2€ le mètre linéaire, salle des fêtes de MOSNAC. Le Père Noël sera là ainsi que le photographe, inscription auprès de Chantal LEFRANC, tel : 05 17 24 52 61 ou 06 18 39 61 30.

Repas de fin d'année : Samedi 17 Décembre à 20H, 30, avec réservation, salle des fêtes de MOSNAC.

VOYAGES :

Samedi 9 Juillet 2022 (DANCHARIA)

Samedi 6 Août 2022 (COL D'IBARDIN)

Samedi 10 Septembre 2022(DANCHARIA)

Samedi 8 Octobre 2022 (COL D'IBARDIN)

Samedi 5 Novembre 2022 (DANCHARIA)

Samedi 10 Décembre 2022 (COL D'IBARDIN)

Les départs seront à 5H30 au lieu de 6H.

Participation 30€, réservation auprès d'Annie BOUYER, tel : 05 46 70 49 99 ou 07 70 68 78 89.

Les mesures sanitaires sont toujours à respecter



La Présidente : Chantal LEFRANC.

FNATH

Depuis 1921, la FNATH accompagne auprès des pouvoirs publics.

La FNATH est une association indépendante qui s'engage depuis 100 ans sur tous les fronts pour les personnes malades, accidentées, ou handicapées. Elle s'investit dans le combat des victimes du travail et l'indemnisation des droits de tous les accidentés de la vie.

FNATH groupement Charente Maritime, Charente
17005 La ROCHELLE
Présidente de la section de Jonzac
Mme Josiane BERTRAND tel : 05.46.70.43.34

DONNEURS DE SANG

Le 29 avril 2022, les membres de l'association des donneurs de sang des Bords de la Seugne se sont réunis en assemblée générale. A l'ordre du jour: compte rendu d'activité, financier, renouvellement du tiers sortant, intervention du Dr JARDEL sur le fer et remise des diplômes.

A l'issue de l'AG un nouveau bureau a été constitué :

Mme Claudine GUILBEAUD que nous remercions chaleureusement, après bon nombre d'années d'engagement et de bénévolat, passe le témoin à Mr Alain TERREUIL nouveau président.

Mr Jean Claude MOREAU: vice-président, Mme Martine BOUCAULT: secrétaire, Mme Corinne MATELOT: secrétaire adjointe, Mr Christian HUILLIN: trésorier et Mr Michel DEMELLE: trésorier adjoint.

La prochaine collecte de sang aura lieu à la salle des fêtes de Saint Genis le **mercredi 31 août de 15 heures à 19 heures.**

"PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG"

Pour plus d'informations: dondesang.efs.sante.fr

Martine BOUCAULT



ECOLE DE MOSNAC

Cette fin d'année a été riche en activités !

Nous avons pu bénéficier cette année des séances « d'école et cinéma » et sommes allés voir Ernest et Célestine au mois de mars et 5 courts métrages « Les Aventuriers » au mois de mai au cinéma Le Familia de Jonzac.

Les deux classes sont également parties en voyage scolaire du 23 au 25 juin. 2 nuitées sans les parents. Nous avons été accueillis au centre de vacances d'Estarvielle dans les Pyrénées où nous avons construit des cabanes, nous avons également fait des randonnées et admiré le lac de Génos. Benjamin est venu nous raconter des contes à la veillée. Un séjour riche en activités et malheureusement également en pluie qui nous a accompagné pendant ces 3 jours.

Ce voyage n'aurait pas été possible sans la participation de la commune de Mosnac, du SIVOS et de l'APE que nous remercions chaleureusement.

En cette fin d'année, nous bénéficierons également de découvertes d'instruments grâce à l'intervention de l'école des Arts de Haute Saintonge.

Une intervention proposée par la Communauté de Communes est également prévue sur deux demi-journées sur le vision d'Europe.

Pour finir, les deux classes iront visiter l'exposition « Jardins imaginaires » au château de Favières.



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA CHASSE AGRÉE

Bonjour à tous,

Actuellement l'activité chasse fonctionne au ralenti. En effet, seulement l'approche ou l'affût est autorisé depuis le 1^{er} juin ; Sept chasseurs pratiquent ce mode de chasse sur l'AICA.

Nous avons tenu notre AG le 24 juin à la salle des fêtes de Mosnac. Un hommage a été rendu aux deux chasseurs qui nous ont quitté cette saison Mr PICART Lucien et Mr FEUGNET Christophe.

Le bilan des prélèvements est le suivant :

Petit gibier :

- Faisans : 269 pour 595 lâchers soit 45%
- Perdrix : 43 pour 180 lâchers soit 23%
- Lièvres : 57
- Bécasses : 30
- Palombes : 170



Grand gibier :

- Faon : 1
- Sangliers : 28
- Chevreuils : 25



Nombre de battues organisées : 21

Nuisibles :

- Renards : 16 dont 14 au piégeage
- Corneilles noires : 17 dont 13 au tir d'été
- Ragondins : 50



Bilan Financier

Un solde positif de 476€ sur la saison, 8322€ en caisse au 20/06/2022.

Nous avons organisé seulement deux manifestations cette campagne : un repas grillade et le banquet où une bonne participation nous a permis de réaliser une recette intéressante.

La saison 2022/2023 arrive à grand pas, l'ouverture générale étant le 11 septembre 2022.

Quelques jours avant cette date, le 27 août, nous organisons une soirée jambon braisé en extérieur sous tivoili avec animation ; prix tout compris 20€/pers.

Réservez donc votre date pour cette soirée très conviviale.

En St Hubert,
Le Président



apesaintclionac@gmail.com

FB : APE St Clionac ça clique

Toute l'année, l'APE a œuvré pour aider au financement des projets de nos 3 écoles, ventes de bonbons et gâteaux avant chaque vacance scolaire, stand au marché de Noël à Clion (avec en amont ateliers de création), grande tombola de Noël... Mais aussi pour créer du lien social et intergénérationnel avec une chasse aux œufs, un après-midi jeux de société avec la collaboration de l'association les Kichenottes et de la bibliothèque de Clion.

Pour clôturer cette année scolaire, une kermesse fut organisée le samedi 18 juin. Au vu de la météo, celle-ci n'a pu avoir lieu dans le jardin du musée de Clion mais dans la salle des fêtes climatisée.

Nous remercions de leur soutien, chaque mairie du RPI, les associations voisines, les parents et les écoles bien-sûr.



Nous vous souhaitons un très bel été ! On se donne rendez-vous à la rentrée prochaine !!!

Claire Pitault, présidente.

TEMPS' DANSES 17

35 ans d'aventures,

Notre saison s'achève sur un week-end de spectacles complets les deux soirs. Notre comédie musicale « Moïse et les 10 commandements » a remporté un franc succès. Ce fût un réel plaisir pour les spectateurs d'être au cinéma , salle tellement confortable et une première pour notre spectacle de fin d'année d'être sur nos terres et non à st Germain de Lusignan.



Nous finissons l'année de nos 35 ans avec 166 adhérents de 4 à 75 ans, répartis sur 6 cantons et 48 communes.

Fin juin, notre Assemblée générale et notre pique-nique pour finir ensemble.

Comme dans toutes les associations, le manque de bénévoles se fait cruellement ressentir mais nous essayons de tenir bon avec quelques parents et notre Conseil d'Administration.

La rentrée devrait être la 1^{ère} ou 2^{ème} semaine de septembre mais tout sera décidé dans quelques semaines. Vous pouvez toujours contacter Sandra GERVREAU, éducatrice sportive au 06 81 39 91 36.

Au programme pour la rentrée : gym douce, pilâtes, cardio, renforcement musculaire et danses modernes, de 4 ans aux adultes.

Horaires d'ouverture au public de la Mairie : tel 05.46.70.49.13

Lundi : 9h00 – 12h30 / 13h – 17h00

Mardi : 9h00-12h30

Mercredi : fermée

Jeudi : 13h30 – 17h00

Vendredi : 9h00 – 12h30

Mail : mairie@commune-mosnac.fr

Horaires de la Poste : tel 05.46.70.49.01

Lundi : 9h30 – 12h30

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 14h30 – 17h30

Jeudi : 13h30 – 15h30

Vendredi et Samedi fermé

Rappel Application Panneau Pocket

Pour être informé en temps réel des événements de votre commune,
Téléchargez vite l'application **Panneau Pocket**

**L'actualité de votre commune
en temps réel et en 3 clics !**



- 1** Téléchargez l'application "PanneauPocket"
- 2** Recherchez votre commune
- 3** Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Gratuit, sans création de compte,
sans récolte de données personnelles

Dépôts illégaux de déchets

Le maire détient différents pouvoirs de police administrative et judiciaire lui permettant de faire cesser et de sanctionner les atteintes à la salubrité, la sûreté et la sécurité publique, ainsi que les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets.

Si l'auteur de dépôts illégaux de déchets est identifié il sera immédiatement convoqué et condamné à une amende de 135€.



Service-Public.fr 

L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€**
d'amende à régler **dans les 45 jours**

Au delà de ce délai,
l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer
l'amende à **750 €** maximum (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Petit rappel des déchets interdits pour votre poubelle !

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- **Les médicaments périmés** : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée..
- **Les déchets d'équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.
- **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.
- **Les pneus** : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter, votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

Badge des Déchèteries

Depuis le lundi 20 juin le badge devient **OBLIGATOIRE** sur toutes les déchèteries. Si vous n'avez pas encore demandé ce badge, vous pouvez vous adresser :

- Directement aux agents des déchèteries de la Haute-Saintonge
- Par mail : service-om@haute-saintonge.org
- Par téléphone : [05 46 48 78 34](tel:0546487834)
- En ligne via notre formulaire de demande de badge :

<http://www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets/decheteries>

Une fois le formulaire de la demande de badge reçu complet (formulaire + justificatif de domicile : facture EDF, eau ou téléphone, ou taxe foncière), les badges d'accès sont envoyés directement à chaque foyer. Un seul badge est attribué par foyer. Chaque membre du foyer pourra donc l'utiliser.



Limitation provisoire des usages de l'eau en Charente maritime

Depuis le 18 mai 2022 à 8h le département de la Charente Maritime doit respecter l'arrêté préfectoral n°22EB615.

Celui-ci indique les mesures de restrictions ou d'interdictions définies en fonction des usages suivants :

Usages	Mesures de restrictions
Arrosage des pelouses, massifs fleuris	Interdit entre 11h et 18h
Arrosage des jardins potagers	Interdit entre 11h et 18h
Arrosage des espaces verts	Interdiction sauf plantations (plantées depuis moins de 1an avec restriction d'horaire)
Remplissage et vidange de piscines privées	Interdiction de remplissage sauf remise à niveau et premier remplissage si chantier débuté avant premières restrictions
Lavage des véhicules chez les particuliers	Interdit à titre privé à domicile
Nettoyage des façades toitures trottoirs et autres surfaces imperméabilisées	Interdit sauf si réalisé par une collectivité ou entreprise de nettoyage professionnel

Tout contrevenant ne respectant pas l'arrêté s'expose à la peine d'amende (contravention de la 5 e classe) prévue à l'article R 216-9 du code de l'environnement.



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOLETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

   @MinSolisante

 Ministère des Solidarités
et de la Santé



LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'INFORMATION « CANICULE »

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h
depuis un poste fixe



ESTIVALES

DE HAUTE-SAINTONGE

les estivales de Juillet

Vendredi 1er juillet à Chepniers : Concert celtique « Les Crog's » à l'église à 21h

Samedi 2 juillet à Lussac : Concert avec le groupe « Yôé » au lavoir à 14h30

Samedi 2 juillet à Archiac : Spectacle de jonglerie « Tous tes permis » par la cie C'est pas Permis à la Maison de la Vigne et des Saveurs à 19h

Samedi 2 juillet à Champagnolles : « Show Brasil » par Patricia Chacoreta e Grupo Baccara, au vélodrome des Acacias, à 20h30 pour le gala cycliste

Dimanche 3 juillet à Expiremont : Spectacle de rue « Jet Lag », à côté de la mairie à 16h

Vendredi 8 juillet à St Seurin de Palenne : Cinéma en plein air « Jungle Cruise », place de l'église à la nuit tombée à 22h30

Samedi 9 juillet à Neulles : Concert celtique « The Fireland » à l'église à 21h

Samedi 9 juillet à Chevanceaux : Cinéma en plein air « Kaamelott » au plan d'eau du Lary à la nuit tombée à 22h30

Vendredi 15 juillet à Echebrune : Cinéma en plein air « Les 2 Alfred », Place de l'église à la nuit tombée à 22h30

Samedi 16 juillet à Brie Sous Archiac : Concert « Bayzic Gospel » à l'église à 21h

Mardi 19 juillet à Jonzac : Cinéma en plein air « Poly » place du château à la nuit tombée à 22h30

Mardi 19 juillet à St Sorlin de Conac : Spectacle de feu Imoogi par L'Arche en Sel à Vitrezay à 22h30

Vendredi 22 juillet à St Palais de Phiolin : Concert jazz « Manouchka Trio » à l'église à 20h30

Vendredi 22 juillet à Montlieu la Garde : Concert Rock « Julien Loko » à la Maison de la Forêt à 21h, marché nocturne de producteurs

Dimanche 24 juillet à Boscamnant : Théâtre familial « les Verligodin partent en vacances » par le Théâtre Bouche d'Or à la salle des fêtes à 15h

Mardi 26 juillet à Clérac : Cinéma en plein air « Antoinette dans les Cévennes », place de la mairie à la nuit tombée à 22h30

Vendredi 29 juillet à Pons : Concert « Acousteel Gang » esplanade du donjon à 20h, marché nocturne

Dimanche 31 juillet à Cierzac : Théâtre de rue « Les recycleurs de rêve » par la compagnie Le Passage derrière la salle des fêtes, à 10h pour le vide grenier

Retrouvez la programmation sur notre page Facebook

 ESTIVALES DE HAUTE-SAINTONGE - WWW.HAUTE-SAINTONGE.ORG -
Communauté des Communes de Haute-Saintonge

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins - L-R-20-010426 Catégorie de licence : 2 - L-R-20-010483 Catégorie de licence : 3



ESTIVALES

DE HAUTE-SAINTONGE

les estivales de Août

Vendredi 5 août à Bourses et Martron : Concert avec Lo Roch à la salle des fêtes de Bourses à 21h

Vendredi 5 août à Montendre : Cinéma en plein air « Ainbo, princesse d'Amazonie » au lac Baron-Desqueyroux à 22h

Samedi 6 août à Vanzac : Spectacle CIAO « jonglage caravané » par Cara-Cie à la Taverne à 19h, restauration et buvette sur place

Samedi 6 août à St Ciers Champagne : Cinéma en plein air « La fine fleur », parking de la salle des fêtes à 22h

Dimanche 14 août à Montendre : Spectacle d'acrobates Que Bardo de la Cie Bardo au Parc Mysterra à 18h30

Dimanche 14 août à Fontaines d'Ozillac : Concert « Nutbush » aux Halles à 19h30, fête locale et feu d'artifice

Vendredi 19 août à Montlieu la Garde : Concert « The Pulse » à la Maison de la forêt à 21h, marché nocturne de producteurs

Samedi 20 août à St Dizant du Bois : Concert Paris Paname à l'église à 20h

Samedi 20 août à Montguyon : Cinéma en plein air « Les Trolls 2 », Place de la Paix, à la nuit tombée à 21h30, marché nocturne

Dimanche 21 août à Allas Bocage : Cinéma en plein air « Adieu les cons » au parc de la salle des fêtes à 21h30

Vendredi 26 août à Bussac Forêt : Concert rock avec « Betty Lou » place du champ de Foire à 20h, Rég salopes à 17h et marché nocturne

Samedi 27 août à La Genétouze : Concert rock avec « Chris Bakehouseman » au parc de la salle polyvalente à 19h, fête communale

Samedi 27 août à St Germain de Vibrac : Concert avec « Take The Biscuit » place de la salle des fêtes à 20h30, Rég salopes à 16h, buvette et restauration sur place

Dimanche 28 août à St Hilaire du Bois : Concert avec « Yöé » place de la mairie à 15h, marche et repas

les estivales de Septembre

Samedi 3 septembre à St Martial sur Né : Concert gospel « Sankofa » à l'église à 19h, randonnée à 16h

Samedi 10 septembre à Neuillac : Spectacle « Sganarelle ou le cocu imaginaire » par la compagnie Dakatchiz à la salle des fêtes à 20h30

Samedi 10 septembre à St Georges des Agoûts : Cinéma en plein air « C'est quoi ce papy », derrière la salle des fêtes à 21h, repas à 20h

Dimanche 11 septembre à Montlieu la Garde : Concert « Sowge » lieu-dit Moulin Berland à 12h pour la Fête de la Voie Verte

Dimanche 18 septembre à Mirambeau : Concert médiéval « Jöer » Place de l'église de Petit-Niort à 14h pour les Journées du patrimoine, de 12h à 18h

Retrouvez la programmation sur notre page Facebook

 ESTIVALES DE HAUTE-SAINTONGE - WWW.HAUTE-SAINTONGE.ORG -
Communauté des Communes de Haute-Saintonge

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins - L-R-20-010426 Catégorie de licence : 2 - L-R-20-010483 Catégorie de licence : 3



UNE SOLUTION DE
REPLI EST PRÉVUE
POUR LES SPECTACLES
EN EXTÉRIEUR

